

Limited Inc.

Jacques Derrida

Présentation et traductions
par Elisabeth Weber

galilée

Derrida, l'essai « Limited Inc abc... », traduit par Samuel Weber. Lorsque le professeur Searle refusa de voir son essai republié dans ce livre, nous prîmes la décision d'insérer, dans une note éditoriale, un court résumé de ses thèses principales entre les deux essais de Derrida. Disposant de ce résumé ainsi que des citations très abondantes de la « Réponse » de Searle par Derrida, le lecteur devrait pouvoir reconstituer la dispute entre Derrida et Searle. Mais il est néanmoins invité à consulter dans Glyph 2 le texte intégral de l'essai de Searle.

Puisque la « Réponse » de Searle et la riposte de Derrida dans « Limited Inc » se réfèrent abondamment à des passages de la traduction de « Signature Événement Contexte » par Samuel Weber et Jeffrey Mehlman, c'est à cette traduction que nous avons choisi de recourir ici.

Au nom de la Northwestern University Press, je veux exprimer mes remerciements chaleureux à Samuel Weber : il aura été le premier à formuler le projet de ce livre, concourant de mille façons à sa réalisation, et il aura aussi traduit la postface dans l'urgence de délais très limités. En outre, nous remercions naturellement Jacques Derrida qui nous a fait l'honneur de rendre ses textes ici accessibles sous la forme d'un livre en les enrichissant de ses réflexions les plus récentes.

Gerald GRAFF

SIGNATURE ÉVÉNEMENT
CONTEXTE

« Pour nous en tenir toujours, par souci de simplicité, à l'énonciation *parlée*. »

AUSTIN, *How To Do Things With Words* (tr. fr. G. Lane, p. 122).

Est-il assuré qu'au mot de *communication* corresponde un concept unique, univoque, rigoureusement maîtrisable et transmissible : communicable? Selon une étrange figure du discours, on doit donc se demander d'abord si le mot ou le signifiant « communication » communique un contenu déterminé, un sens identifiable, une valeur descriptible. Mais, pour articuler et proposer cette question, il a déjà fallu que j'anticipe sur le sens du mot *communication* : j'ai dû prédéterminer la communication comme le véhicule, le transport ou le lieu de passage d'un *sens* et d'un sens *un*. Si *communication* avait plusieurs sens et si telle pluralité ne se laissait pas réduire, il ne serait pas d'emblée justifié de définir *la* communication comme la transmission d'un *sens*, à supposer même que nous soyons en état de nous entendre sur chacun de ces mots (transmission, sens, etc.). Or le mot *communication*, que rien ne nous autorise initialement à négliger en tant que mot et à appauvrir en tant que mot polysémique, ouvre un champ sémantique qui précisément ne se limite pas à la sémantique, à la sémiotique, encore moins à la linguistique. Il appartient au champ sémantique du mot *communication* qu'il désigne aussi des mouvements non sémantiques. Ici un recours au moins provisoire au langage ordinaire

et aux équivoques de la langue naturelle nous enseigne qu'on peut par exemple *communiquer un mouvement* ou qu'un ébranlement, un choc, un déplacement de *force* peut être communiqué – entendons, propagé, transmis. On dit aussi que des lieux différents ou éloignés peuvent communiquer entre eux par tel passage ou telle ouverture. Ce qui se passe alors, ce qui est transmis, communiqué, ce ne sont pas des phénomènes de sens ou de signification. On n'a affaire dans ces cas ni à un contenu sémantique ou conceptuel, ni à une opération sémiotique, encore moins à un échange linguistique.

Nous ne dirons pourtant pas que ce sens non sémiotique du mot *communication*, tel qu'il est à l'œuvre dans le langage ordinaire, dans une ou des langues dites naturelles, constitue le sens *propre* ou *primitif* et qu'en conséquence le sens sémantique, sémiotique ou linguistique correspond à une dérivation, une extension ou une réduction, à un déplacement métaphorique. Nous ne dirons pas, comme on pourrait être tenté de le faire, que la communication sémio-linguistique s'intitule *more metaphorico* « communication », parce que, par analogie avec la communication « physique » ou « réelle », elle donne passage, transporte, transmet quelque chose, donne accès à quelque chose. Nous ne le dirons pas :

1) parce que la valeur de *sens propre* paraît plus problématique que jamais;

2) parce que la valeur de déplacement, de transport, etc., est précisément constitutive du concept de métaphore par lequel on prétendrait comprendre le déplacement sémantique qui s'opère de la communication comme phénomène non sémio-linguistique à la communication comme phénomène sémio-linguistique.

(Je marque ici entre parenthèses que, dans cette communication, il va s'agir, il s'agit déjà du problème de la polysémie et de la communication, de la dissémination – que j'opposerai à la polysémie – et de la communication. Dans un moment,

un certain concept de l'écriture ne pourra pas manquer d'intervenir pour se transformer et peut-être pour transformer la problématique.)

Il semble aller de soi que le champ d'équivocité du mot « communication » se laisse massivement réduire par les limites de ce qu'on appelle un *contexte* (et j'annonce encore entre parenthèses qu'il s'agira, dans cette communication-ci, du problème du contexte et de la question de savoir ce qu'il en est de l'écriture quant au contexte en général). Par exemple, dans un *colloque* de *philosophie de langue française*, un contexte conventionnel, produit par une sorte de consensus implicite mais structurellement vague, semble prescrire qu'on propose des « communications » sur la communication, des communications de forme discursive, communications colloquiales, orales, destinées à être entendues et à engager ou à poursuivre des dialogues dans l'horizon d'une intelligibilité et d'une vérité du sens, de telle sorte qu'un accord général puisse finalement, en droit, s'établir. Ces communications devraient se tenir dans l'élément d'une langue « naturelle » déterminée, ce qu'on appelle le français, qui commande certains usages très particuliers du mot *communication*. Surtout, l'objet de ces communications devrait, par priorité ou par privilège, s'organiser autour de la communication comme *discours* ou en tout cas comme signification. Sans épuiser toutes les implications et toute la structure d'un « événement » comme celui-ci, qui mériterait une très longue analyse préliminaire, le réquisit que je viens de rappeler paraît évident; et si l'on en doutait, il suffirait de consulter notre programme pour en être assuré.

Mais les réquisits d'un contexte sont-ils jamais absolument déterminables? Telle est au fond la question la plus générale que je voudrais tenter d'élaborer. Y a-t-il un concept rigoureux et scientifique du *contexte*? La notion de contexte n'abrite-t-elle pas, derrière une certaine confusion, des pré-suppositions philosophiques très déterminées? Pour le dire dès maintenant

de la façon la plus sommaire, je voudrais démontrer pourquoi un contexte n'est jamais absolument déterminable ou plutôt en quoi sa détermination n'est jamais assurée ou saturée. Cette non-saturation structurelle aurait pour double effet :

1) de marquer l'insuffisance théorique *du concept courant de contexte* (linguistique ou non linguistique) tel qu'il est reçu dans de nombreux domaines de recherches, avec tous les concepts auxquels il est systématiquement associé;

2) de rendre nécessaires une certaine généralisation et un certain déplacement du concept d'écriture. Celui-ci ne saurait plus dès lors être compris sous la catégorie de communication, si du moins on l'entend au sens restreint de transmission du sens. Inversement, c'est dans le champ général de l'écriture ainsi définie que les effets de communication sémantique pourront être déterminés comme effets particuliers, secondaires, inscrits, supplémentaires.

Écriture et télécommunication

Si l'on reçoit la notion d'écriture dans son acception courante – ce qui ne veut surtout pas dire innocente, primitive ou naturelle –, il faut bien y voir un *moyen de communication*. On doit même y reconnaître un puissant moyen de communication qui *étend* très loin, sinon infiniment, le champ de la communication orale ou gestuelle. C'est là une sorte d'évidence banale sur laquelle l'accord semble facile. Je ne décrirai pas tous les *modes* de cette extension dans le temps et dans l'espace. Je m'arrêterai en revanche sur cette valeur d'*extension* à laquelle je viens d'avoir recours. Dire que l'écriture *étend* le champ et les pouvoirs d'une communication locutoire ou gestuelle, n'est-ce pas présupposer une sorte

d'espace *homogène* de la communication? La portée de la voix ou du geste y rencontrerait certes une limite factuelle, une borne empirique dans la forme de l'espace et du temps; et l'écriture viendrait, dans le même temps, dans le même espace, desserrer les limites, ouvrir le *même champ* à une très longue portée. Le sens, le contenu du message sémantique serait transmis, *communiqué*, par des *moyens* différents, des médiations techniquement plus puissantes, à une distance beaucoup plus grande, mais dans un milieu foncièrement continu et égal à lui-même, dans un élément homogène à travers lequel l'unité, l'intégrité du sens ne serait pas essentiellement affectée. Toute affection ici serait accidentelle.

Le système de cette interprétation (qui est aussi d'une certaine manière *le* système de l'interprétation ou en tout cas de toute une interprétation de l'herméneutique), bien qu'il soit courant ou en tant qu'il est courant comme le bon sens, a été *représenté* dans toute l'histoire de la philosophie. Je dirai qu'il est même, en son fond, l'interprétation proprement philosophique de l'écriture. J'en prendrai un seul exemple, mais je ne crois pas qu'on puisse trouver dans toute l'histoire de la philosophie en tant que telle un seul contre-exemple, une seule analyse qui contredise essentiellement celle que propose Condillac en s'inspirant étroitement de Warburton, dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines*. J'ai choisi cet exemple parce qu'une réflexion *explicite* sur l'origine et la fonction de l'écrit (cette explicitation ne se rencontre pas dans toute philosophie et il faudrait interroger les conditions de son émergence ou de son occultation) s'organise ici dans un discours philosophique qui, cette fois, comme toute philosophie, présuppose la simplicité de l'origine, la continuité de toute dérivation, de toute production, de toute analyse, l'homogénéité de tous les ordres. L'analogie est un concept majeur dans la pensée de Condillac. Je choisis aussi cet exemple parce que l'analyse « retraçant » l'origine et la fonction de l'écriture est placée, de façon en quelque sorte non critique, *sous l'autorité de la catégorie de*

*communication*¹. Si les hommes écrivent, c'est : 1) parce qu'ils ont à communiquer; 2) parce que ce qu'ils ont à communiquer, c'est leur « pensée », leurs « idées », leurs représentations. La pensée représentative précède et commande la communication qui transporte l'« idée », le contenu signifié; 3) parce que les hommes sont *déjà* en état de communiquer et de se communiquer leur pensée quand, de manière continue, ils inventent ce moyen de communication qu'est l'écriture. Voici un passage du chapitre XIII de la Deuxième Partie (« Du langage et de la méthode »), Section première (« De l'origine et des progrès du langage ») [L'écriture est donc une modalité du langage et marque un progrès continu dans une communication d'essence linguistique], paragraphe XIII, « De l'écriture » : « Les hommes en état de se communiquer leurs pensées par des sons sentirent la nécessité d'imaginer de nouveaux signes propres à les perpétuer et à les faire *connaître* à des personnes *absentes* » (je souligne cette valeur *d'absence* qui, interrogée à nouveaux frais, risquera d'introduire une certaine rupture dans l'homogénéité du système). Dès lors que les hommes sont déjà en état de « communiquer leurs pensées », et de le faire par des sons (ce qui est, selon Condillac, une étape seconde, le langage articulé venant « suppléer » le langage d'action, principe unique et radical de tout langage), la naissance et le progrès de l'écriture suivront une ligne directe, simple et continue. L'histoire de l'écriture se conformera à une loi d'économie mécanique : gagner le plus d'espace et de temps par l'abréviation la plus commode; elle n'aura jamais le moindre effet sur la structure et le contenu de sens (des idées) qu'elle devra véhiculer. Le même contenu, auparavant communiqué par des gestes et des sons, sera désormais transmis par l'écriture, et successivement par différents modes de notation, depuis l'écriture pictographique jusqu'à

1. La théorie rousseauiste du langage et de l'écriture est aussi proposée au titre général de la *communication*. (« Des divers moyens de communiquer nos pensées », titre du premier chapitre de l'*Essai sur l'origine des langues*.)

l'écriture alphabétique, en passant par l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens et par l'écriture idéographique des Chinois. Condillac enchaîne : « Alors l'imagination ne leur représentera que les *mêmes* images qu'ils avaient déjà exprimées par des actions et par des mots, et qui avaient, dès les commencements, rendu le langage figuré et métaphorique. *Le moyen le plus naturel* fut donc de dessiner les images des choses. Pour *exprimer l'idée* d'un homme ou d'un cheval, on représentera la forme de l'un ou de l'autre, et le premier essai de l'écriture ne fut qu'une simple peinture. » (Je souligne.)

Le caractère représentatif de la communication écrite – l'écriture comme tableau, reproduction, imitation de son contenu – sera le trait invariant de tous les progrès à venir. Le concept de *représentation* est ici indissociable de ceux de *communication* et d'*expression* que j'ai soulignés dans le texte de Condillac. La représentation, certes, se compliquera, se donnera des relais et des degrés supplémentaires, deviendra représentation de représentation dans les écritures hiéroglyphiques, idéographiques, puis phonétiques-alphabétiques, mais la structure représentative qui marque le premier degré de la communication expressive, le rapport idée/signé, ne sera jamais levée ni transformée. Décrivant l'histoire des types d'écriture, leur dérivation continue à partir d'un radical commun qui n'est jamais déplacé et procure une sorte de communauté de participation analogique entre toutes les écritures, Condillac conclut (c'est pratiquement une citation de Warburton comme presque tout ce chapitre) : « Voilà l'histoire générale de l'écriture conduite par une *gradation simple*, depuis l'état de la peinture jusqu'à celui de la lettre; car les lettres sont les *derniers pas* qui restent à faire après les marques chinoises, qui, d'un côté, participent de la nature des hiéroglyphes égyptiens, et, de l'autre, participent des lettres précisément de même que les hiéroglyphes participaient également des peintures mexicaines et des caractères chinois. Ces caractères sont si voisins de notre écriture qu'un alphabet

diminue simplement l'embarras de leur nombre, et en est l'abrégé succinct. »

Ayant mis en évidence ce motif de la réduction économique, *homogène et mécanique*, revenons maintenant sur cette notion d'absence que j'ai marquée au passage dans le texte de Condillac. Comment y est-elle déterminée?

1) Elle est d'abord l'absence du destinataire. On écrit pour communiquer quelque chose à des absents. L'absence de l'émetteur, du destinataire, à la marque qu'il abandonne, qui se coupe de lui et continue de produire des effets au-delà de sa présence et de l'actualité présente de son vouloir-dire, voire au-delà de sa vie même, cette absence qui appartient pourtant à la structure de toute écriture – et, j'ajouterai plus loin, de tout langage en général –, cette absence n'est pas interrogée par Condillac.

2) L'absence dont parle Condillac est déterminée de la façon la plus classique comme une modification continue, une exténuation progressive de la présence. La représentation *supplée* régulièrement la présence. Mais, articulant tous les moments de l'expérience en tant qu'elle est engagée dans la signification (« suppléer » est un des concepts opératoires les plus décisifs et le plus fréquemment mis en œuvre dans l'*Essai* de Condillac¹), cette opération de supplémentation n'est pas exhibée comme rupture de présence mais comme réparation et modification continue, homogène, de la présence dans la représentation.

Je ne peux pas analyser ici tout ce que présuppose, dans la philosophie de Condillac et ailleurs, ce concept de l'absence comme modification de la présence. Notons seulement ici qu'il règle un autre concept opératoire (j'oppose ici classiquement et par commodité *opératoire et thématique*) aussi décisif de l'*Essai* : *tracer* et *retracer*. De même que le concept de suppléance, le

1. Le langage *supplée* l'action ou la perception, le langage articulé *supplée* le langage d'action, l'écriture *supplée* le langage articulé, etc.

concept de trace pourrait être déterminé autrement que ne le fait Condillac. Tracer veut dire selon lui « exprimer », « représenter », « rappeler », « rendre présent » (« c'est vraisemblablement à la nécessité de tracer ainsi nos pensées que la peinture doit son origine, et cette nécessité a sans doute concouru à conserver le langage d'action, comme celui qui pouvait se peindre le plus aisément ») (« De l'écriture », p. 128). Le signe naît en même temps que l'imagination et la mémoire, au moment où il est requis par l'absence de l'objet à la perception présente (« La mémoire, comme nous l'avons vu, ne consiste que dans le pouvoir de nous rappeler les signes de nos idées, ou les circonstances qui les ont accompagnées; et ce pouvoir n'a lieu qu'autant que par l'*analogie des signes* [Je souligne : ce concept d'analogie, qui organise toute la systématique de Condillac, assure en général toutes les continuités et en particulier celle de la présence à l'absence] que nous avons choisis et par l'ordre que nous avons mis entre nos idées, les objets que nous voulons retracer tiennent à quelques-uns de nos besoins présents ») (1, 11, ch. IV, § 39). Cela est vrai de tous les ordres de signes distingués par Condillac (arbitraires, accidentels et même naturels, distinction que Condillac nuance et, sur certains points, remet en cause dans ses Lettres à Cramer). L'opération philosophique que Condillac appelle aussi « retracer » consiste à remonter par voie d'analyse et de décomposition continue le mouvement de dérivation génétique qui conduit de la sensation simple et de la perception présente à l'édifice complexe de la représentation : de la présence originaire à la langue du calcul la plus formelle.

Il serait facile de montrer que, dans son principe, ce type d'analyse de la signification écrite ne commence ni ne finit avec Condillac. Si l'on dit maintenant que cette analyse est « idéologique », ce n'est pas d'abord pour en opposer les notions à des concepts « scientifiques » ou pour se référer à l'usage souvent dogmatique – on pourrait dire aussi « idéologique » – qu'on fait de ce mot d'idéologie si rarement interrogé aujourd'hui

dans sa possibilité et dans son histoire. Si je définis comme idéologiques les notions de type condillacien, c'est que, sur le fond d'une vaste, puissante et systématique tradition philosophique dominée par l'évidence de l'idée (*eidōs, idea*), elles découpent le champ de réflexion des « idéologues » français qui, dans le sillon de Condillac, élaborent une théorie du signe comme représentation de l'idée qui elle-même représente la chose perçue. La communication dès lors véhicule une représentation comme contenu idéal (ce qu'on appellera le sens); et l'écriture est une espèce de cette communication générale. Une espèce : une communication comportant une spécificité relative à l'intérieur d'un genre.

Si nous nous demandons maintenant quel est, dans cette analyse, le prédicat essentiel de cette *différence spécifique*, nous retrouvons l'*absence*.

J'avance ici les deux propositions ou les deux hypothèses suivantes :

1) puisque tout signe, aussi bien dans le « langage d'action » que dans le langage articulé (avant même l'intervention de l'écriture au sens classique), suppose une certaine absence (à déterminer), il faut que l'absence dans le champ de l'écriture soit d'un type original si l'on veut reconnaître quelque spécificité que ce soit au signe écrit;

2) si d'aventure le prédicat ainsi admis pour caractériser l'absence propre à l'écriture se trouvait convenir à toute espèce de signe et de communication, il s'ensuivrait un déplacement général : l'écriture ne serait plus une espèce de communication et tous les concepts à la généralité desquels on subordonnait l'écriture (le concept lui-même comme sens, idée ou saisie du sens et de l'idée, le concept de communication, de signe, etc.) apparaîtraient comme non critiques, mal formés ou destinés, plutôt, à assurer l'autorité et la force d'un certain discours historique.

Essayons donc, tout en continuant à prendre notre point de départ dans ce discours classique, de caractériser cette absence qui semble intervenir de manière spécifique dans le fonctionnement de l'écriture.

Un signe écrit s'avance en l'absence du destinataire. Comment qualifier cette absence? On pourra dire qu'au moment où j'écris, le destinataire peut être absent de mon champ de perception présente. Mais cette absence n'est-elle pas seulement une présence lointaine, retardée ou, sous une forme ou sous une autre, idéalisée dans sa représentation? Il ne le semble pas, ou du moins cette distance, cet écart, ce retard, cette différence doivent pouvoir être portés à un certain absolu de l'absence pour que la structure d'écriture, à supposer que l'écriture existe, se constitue. C'est là que la *différence* comme écriture ne saurait plus (être) une modification (ontologique) de la présence. Il faut, si vous voulez, que ma « communication écrite » reste lisible malgré la disparition absolue de tout destinataire déterminé en général pour qu'elle ait sa fonction d'écriture, c'est-à-dire sa lisibilité. Il faut qu'elle soit répétable – itérable – en l'absence absolue du destinataire ou de l'ensemble empiriquement déterminable des destinataires. Cette itérabilité (*iter*, *derechef*, viendrait de *itara*, *autre* en sanskrit, et tout ce qui suit peut être lu comme l'exploitation de cette logique qui lie la répétition à l'altérité) structure la marque d'écriture elle-même, quel que soit d'ailleurs le type d'écriture (pictographique, hiéroglyphique, idéographique, phonétique, alphabétique, pour se servir de ces vieilles catégories). Une écriture qui ne serait pas structurellement lisible – itérable – par-delà la mort du destinataire ne serait pas une écriture. Bien que ce soit là, semble-t-il, une évidence, je ne veux pas la faire admettre à ce titre et j'examinerai l'ultime objection qu'on pourrait faire à cette proposition. Imaginons une écriture dont le code soit assez idiomatique pour n'avoir été instauré et connu, comme chiffre secret, que par deux « sujets ». Dira-t-on encore que, à la mort du destinataire, voire des deux partenaires, la marque laissée par

l'un d'eux est toujours une écriture? Oui, dans la mesure où, réglée par un code, fût-il inconnu et non linguistique, elle est constituée, dans son identité de marque, par son itérabilité, en l'absence de tel ou tel, donc à la limite de tout « sujet » empiriquement déterminé. Cela implique qu'il n'y a pas de code – organon d'itérabilité – qui soit structurellement secret. La possibilité de répéter et donc d'identifier les marques est impliquée dans tout code, fait de celui-ci une grille communicable, transmissible, déchiffirable, itérable pour un tiers, puis pour tout usager possible en général. Toute écriture doit donc, pour être ce qu'elle est, pouvoir fonctionner en l'absence radicale de tout destinataire empiriquement déterminé en général. Et cette absence n'est pas une modification continue de la présence, c'est une rupture de présence, la « mort » ou la possibilité de la « mort » du destinataire inscrite dans la structure de la marque (c'est à ce point, je le note au passage, que la valeur ou l'« effet » de transcendantalité se lie nécessairement à la possibilité de l'écriture et de la « mort » ainsi analysées). Conséquence peut-être paradoxale du recours que je fais en ce moment à l'itération et au code : la disruption, en dernière analyse, de l'autorité du code comme système fini de règles; la destruction radicale, du même coup, de tout contexte comme protocole de code. Nous y viendrons dans un instant.

Ce qui vaut du destinataire vaut aussi, pour les mêmes raisons, de l'émetteur ou du producteur. Écrire, c'est produire une marque qui constituera une sorte de machine à son tour productrice, que ma disparition future n'empêchera pas principiellement de fonctionner et de donner, de se donner à lire et à réécrire. Quand je dis « ma disparition future », c'est pour rendre cette proposition plus immédiatement acceptable. Je dois pouvoir dire ma disparition tout court, ma non-présence en général, et par exemple la non-présence de mon vouloir-dire, de mon intention-de-signification, de mon vouloir-communiquer-*ceci*, à l'émission ou à la production de la marque. Pour qu'un écrit soit un écrit, il faut qu'il continue à « agir »

et être lisible même si ce qu'on appelle l'auteur de l'écrit ne répond plus de ce qu'il a écrit, de ce qu'il semble avoir signé, qu'il soit provisoirement absent, qu'il soit mort ou qu'en général il n'ait pas soutenu de son intention ou attention absolument actuelle et présente, de la plénitude de son vouloir-dire, cela même qui semble s'être écrit « en son nom ». On pourrait refaire ici l'analyse esquissée tout à l'heure du côté du destinataire. La situation du scripteur et du souscripteur est, quant à l'écrit, foncièrement la même que celle du lecteur. Cette dérive essentielle tenant à l'écriture comme structure itérative, coupée de toute responsabilité absolue, de la *conscience* comme autorité de dernière instance, orpheline et séparée dès sa naissance de l'assistance de son père, c'est bien ce que Platon condamnait dans le *Phèdre*. Si le geste de Platon est, comme je le crois, le mouvement philosophique par excellence, on mesure ici l'enjeu qui nous occupe.

Avant de préciser les conséquences inévitables de ces traits nucléaires de toute écriture (à savoir : 1) la rupture avec l'horizon de la communication comme communication des consciences ou des présences et comme transport linguistique ou sémantique du vouloir-dire; 2) la soustraction de toute écriture à l'horizon sémantique ou à l'horizon herméneutique qui, en tant du moins qu'horizon de sens, se laisse crever par l'écriture; 3) la nécessité d'*écarter*, en quelque sorte, du concept de polysémie celui que j'ai nommé ailleurs *dissémination* et qui est aussi le concept de l'écriture; 4) la disqualification ou la limite du concept de contexte, « réel » ou « linguistique », dont l'écriture rend la détermination théorique ou la saturation empirique impossibles ou insuffisantes en toute rigueur), je voudrais démontrer que les traits qu'on peut reconnaître dans le concept classique et étroitement défini d'écriture sont généralisables. Ils vaudraient non seulement pour tous les ordres de « signes » et pour tous les langages en général mais même, au-delà de la communication sémio-linguistique, pour tout le champ de ce

que la philosophie appellerait l'expérience, voire l'expérience de l'être : ladite « présence ».

Quels sont en effet les prédicats essentiels dans une détermination minimale du concept classique d'écriture?

1. Un signe écrit, au sens courant de ce mot, c'est donc une marque qui reste, qui ne s'épuise pas dans le présent de son inscription et qui peut donner lieu à une itération en l'absence et au-delà de la présence du sujet empiriquement déterminé qui l'a, dans un contexte donné, émise ou produite. C'est par là que, traditionnellement du moins, on distingue la « communication écrite » de la « communication parlée ».

2. Du même coup, un signe écrit comporte une force de rupture avec son contexte, c'est-à-dire l'ensemble des présences qui organisent le moment de son inscription. Cette force de rupture n'est pas un prédicat accidentel, mais la structure même de l'écrit. S'il s'agit du contexte dit « réel », ce que je viens d'avancer est trop évident. Font partie de ce prétendu contexte réel un certain « présent » de l'inscription, la présence du scribe à ce qu'il a écrit, tout l'environnement et l'horizon de son expérience et surtout l'intention, le vouloir-dire, qui animerait à un moment donné son inscription. Il appartient au signe d'être en droit lisible même si le moment de sa production est irrémédiablement perdu et même si je ne sais pas ce que son prétendu auteur-scribe a voulu dire en conscience et en intention au moment où il l'a écrit, c'est-à-dire abandonné à sa dérive essentielle. S'agissant maintenant du contexte sémiotique et interne, la force de rupture n'est pas moindre : en raison de son itérabilité essentielle, on peut toujours prélever un syntagme écrit hors de l'enchaînement dans lequel il est pris ou donné, sans lui faire perdre toute possibilité de fonctionnement, sinon toute possibilité de « communication », précisément. On peut éventuellement lui en reconnaître d'autres en l'inscrivant ou en le *greffant* dans d'autres chaînes. Aucun contexte ne peut se clore sur lui. Ni aucun code, le code étant

ici à la fois la possibilité et l'impossibilité de l'écriture, de son itérabilité essentielle (répétition/altérité).

3. Cette force de rupture tient à l'espacement qui constitue le signe écrit : espacement qui le sépare des autres éléments de la chaîne contextuelle interne (possibilité toujours ouverte de son prélèvement et de sa greffe), mais aussi de toutes les formes de référent présent (passé ou à venir dans la forme modifiée du présent passé ou à venir), objectif ou subjectif. Cet espacement n'est pas la simple négativité d'une lacune, mais le surgissement de la marque. Il ne reste pourtant pas, comme travail du négatif au service du sens, du concept vivant, du *télos*, *relevable* et réductible dans l'*Aufhebung* d'une dialectique.

Ces trois prédicats, avec tout le système qui s'y ajointe, sont-ils réservés, comme on le croit si souvent, à la communication « écrite », au sens étroit de ce mot? Ne les retrouve-t-on pas dans tout langage, par exemple dans le langage parlé et à la limite dans la totalité de l'« expérience » en tant qu'elle ne se sépare pas de ce champ de la marque, c'est-à-dire dans la grille de l'effacement et de la différence, d'unités d'itérabilité, d'unités séparables de leur contexte interne ou externe et séparables d'elles-mêmes, en tant que l'itérabilité même qui constitue leur identité ne leur permet jamais d'être une unité d'identité à soi?

Considérons n'importe quel élément du langage parlé, petite ou grande unité. Première condition pour qu'il fonctionne : son repérage au regard d'un certain code; mais je préfère ne pas trop engager ici ce concept de code qui ne me paraît pas sûr; disons qu'une certaine identité à soi de cet élément (marque, signe, etc.) doit en permettre la reconnaissance et la répétition. A travers les variations empiriques du ton, de la voix, etc., éventuellement d'un certain accent, par exemple, il faut pouvoir reconnaître l'identité, disons, d'une forme signifiante. Pourquoi cette identité est-elle paradoxalement la division ou la disso-

ciation d'avec soi qui va faire de ce signe phonique un graphème? C'est que cette unité de la forme signifiante ne se constitue que par son itérabilité, par la possibilité d'être répétée en l'absence non seulement de son « référent », ce qui va de soi, mais en l'absence d'un signifié déterminé ou de l'intention de signification actuelle, comme de toute intention de communication présente. Cette possibilité structurelle d'être sevrée du référent ou du signifié (donc de la communication et de son contexte) me paraît faire de toute marque, fût-elle orale, un graphème en général, c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, la *restance* non présente d'une marque différentielle coupée de sa prétendue « production » ou origine. Et j'étendrai même cette loi à toute « expérience » en général s'il est acquis qu'il n'y a pas d'expérience de *pure* présence mais seulement des chaînes de marques différentielles.

Séjournons un peu en ce point et revenons sur cette absence du référent et même du sens signifié, donc de l'intention de signification corrélatrice. L'absence du référent est une possibilité assez facilement admise aujourd'hui. Cette possibilité n'est pas seulement une éventualité empirique. Elle construit la marque; et la présence éventuelle du référent au moment où il est désigné ne change rien à la structure d'une marque qui implique qu'elle peut se passer de lui. Husserl, dans ses *Recherches logiques*, avait très rigoureusement analysé cette possibilité. Celle-ci est double :

1. Un énoncé dont l'objet n'est pas impossible mais seulement possible peut très bien être proféré et entendu sans que son objet réel (son référent) soit présent, soit à celui qui produit l'énoncé, soit à celui qui le reçoit. Si je dis en regardant par la fenêtre : « Le ciel est bleu », cet énoncé sera intelligible (disons provisoirement, si vous voulez, communicable) même si l'interlocuteur ne voit pas le ciel; même si je ne le vois pas moi-même, si je le vois mal, si je me trompe ou si je veux tromper mon interlocuteur. Non qu'il en soit toujours ainsi;

mais il appartient à la structure de possibilité de cet énoncé de pouvoir être formé et de pouvoir fonctionner comme référence vide ou coupée de son référent. Sans cette possibilité, qui est aussi l'itérabilité générale, générable et généralisatrice de toute marque, il n'y aurait pas d'énoncé.

2. L'absence du signifié. Husserl l'analyse aussi. Il la juge toujours possible même si, selon l'axiologie et la téléologie qui commandent son analyse, il juge cette possibilité inférieure, dangereuse ou « critique » : elle ouvre le phénomène de *crise* du sens. Cette absence du sens peut s'étagier selon trois formes :

A) Je peux manier des symboles sans les animer, de façon active et actuelle, d'attention et d'intention de signification (crise du symbolisme mathématique, selon Husserl). Husserl insiste bien sur le fait que cela n'empêche pas le signe de fonctionner : la crise ou la vacuité du sens mathématique n'en limite pas le progrès technique (l'intervention de l'écriture est ici décisive, comme Husserl le note lui-même dans *L'origine de la géométrie*).

B) Certains énoncés peuvent avoir un sens alors qu'ils sont privés de signification *objective*. « Le cercle est carré » est une proposition pourvue de sens. Elle a assez de sens pour que je puisse la juger fautive ou contradictoire – (*widersinnig* et non *sinnlos*, dit Husserl). Je place cet exemple sous la catégorie de l'absence de signifié, bien qu'ici la tripartition signifiant/signifié/référent ne soit pas pertinente pour rendre compte de l'analyse husserlienne. « Cercle carré » marque l'absence d'un référent, certes, l'absence aussi d'un certain signifié, mais non l'absence de sens. Dans ces deux cas, la crise du sens (non-présence en général, absence comme absence du référent – de la perception – ou du sens – de l'intention de signification actuelle) est toujours liée à la possibilité essentielle de l'écriture; et cette crise n'est pas un accident, une anomalie factuelle et empirique du langage parlé, elle en est aussi la possibilité positive et la structure « interne », sous un certain dehors.

C) Il y a enfin ce que Husserl appelle *Sinnlosigkeit* ou agrammaticalité. Par exemple, « le vert est ou » ou « abracadabra ». Dans ces derniers cas, Husserl considère, quant à lui, qu'il n'y a plus de langage, du moins plus de langage « logique », plus de langage de connaissance, tel que Husserl le comprend de façon téléologique, plus de langage accordé à la possibilité de l'intuition des objets donnés en personne et signifiés en vérité. Nous sommes ici devant une difficulté décisive. Avant de m'y arrêter, je note, comme un point qui touche à notre débat sur la communication, que le premier intérêt de l'analyse husserlienne à laquelle je me réfère ici (en l'extrayant précisément, jusqu'à un certain point, de son contexte ou de son horizon téléologique et métaphysique, opération dont nous devons nous demander comment et pourquoi elle est toujours possible), c'est de prétendre et, me semble-t-il, de parvenir, d'une certaine manière, à dissocier rigoureusement l'analyse du signe ou de l'expression (*Ausdruck*) comme signe signifiant, voulant dire (*bedeutsame Zeichen*), de tout phénomène de communication¹.

Reprenons le cas de la *Sinnlosigkeit* agrammaticale. Ce qui intéresse Husserl dans les *Recherches logiques*, c'est le système des règles d'une grammaire universelle, non pas d'un point de vue linguistique mais d'un point de vue logique et épisté-

1. « Jusqu'ici, nous avons considéré les expressions dans la fonction communicative. Celle-ci repose essentiellement sur le fait que les expressions opèrent comme des indices. Mais un grand rôle est aussi assigné aux expressions dans la vie de l'âme en tant qu'elle n'est pas engagée dans un rapport de communication. Il est clair que cette modification de la fonction ne touche pas à ce qui fait que les expressions sont des expressions. Elles ont, comme auparavant, leurs *Bedeutungen* et les mêmes *Bedeutungen* que dans la collocation. » (*Recherches logiques*, 1, ch. I, § 8.) Ce que j'avance ici implique l'interprétation que j'ai proposée de la démarche husserlienne sur ce point. Je me permets donc de renvoyer à *La voix et le phénomène*.

mologique. Dans une note importante de la seconde édition¹, il précise qu'il s'agit bien ici, à ses yeux, de grammaire pure *logique*, c'est-à-dire des conditions universelles de possibilité pour une morphologie des significations dans leur rapport de connaissance à un objet possible, non pas d'une grammaire pure en *général*, considérée d'un point de vue psychologique ou linguistique. C'est donc seulement dans un contexte déterminé par une volonté de savoir, par une intention épistémique, par un rapport conscient à l'objet comme objet de connaissance dans un horizon de vérité, c'est dans ce champ contextuel orienté que « le vert est ou » est irrecevable. Mais, comme « le vert est ou » ou « abracadabra » ne constituent pas leur contexte en eux-mêmes, rien n'interdit qu'ils fonctionnent dans un autre contexte à titre de marque signifiante (ou d'indice, dirait Husserl). Non seulement dans le cas contingent où, par la traduction de l'allemand en français « le vert est ou » pourra se charger de grammaticalité, ou (*oder*) devenant à l'audition *où* (marque de lieu) : « Où est passé le vert (du gazon : le vert est où)? » « Où est passé le verre dans lequel je voulais vous donner à boire? ». Mais même « le vert est ou » (*the green is either*) signifie encore *exemple d'agrammaticalité*. C'est sur cette possibilité que je voudrais insister : possibilité de prélèvement et de greffe citationnelle qui appartient à la structure de toute marque, parlée ou écrite, et qui constitue toute marque en écriture avant même et en dehors de tout horizon de communication sémio-linguistique; en écriture, c'est-à-dire en possi-

1. « Dans la première édition, j'ai parlé de "grammaire pure", nom qui était conçu par analogie avec "la science pure de la nature" chez Kant, et expressément désigné comme tel. Mais, dans la mesure où il ne peut nullement être affirmé que la morphologie pure des *Bedeutungen* englobe tout l'*a priori* grammatical dans son universalité, puisque par exemple les relations de communication entre sujets psychiques si importantes pour la grammaire, comportent un *a priori* propre, l'expression de *grammaire pure logique* mérite la préférence... » (*Recherches logiques*, t. 2, part. 2, ch. IV, tr. fr. Elie, Kelkel, Scherer, p. 136.)

bilité de fonctionnement coupé, en un certain point, de son vouloir-dire « originel » et de son appartenance à un contexte saturable et contraignant. Tout signe, linguistique ou non linguistique, parlé ou écrit (au sens courant de cette opposition), en petite ou en grande unité, peut être *cité*, mis entre guillemets; par là il peut rompre avec tout contexte donné, engendrer à l'infini de nouveaux contextes, de façon absolument non saturable. Cela ne suppose pas que la marque vaut hors contexte, mais au contraire qu'il n'y a que des contextes sans aucun centre d'ancrage absolu. Cette citationnalité, cette duplication ou duplicité, cette itérabilité de la marque n'est pas un accident ou une anomalie, c'est ce (normal/anormal) sans quoi une marque ne pourrait même plus avoir de fonctionnement dit « normal ». Que serait une marque que l'on ne pourrait pas citer? Et dont l'origine ne saurait être perdue en chemin?

Les parasites. Iter, de l'écriture : qu'elle n'existe peut-être pas

Je propose maintenant d'élaborer un peu plus cette question en prenant appui – mais pour la traverser aussi bien – sur la problématique du *performatif*. Elle nous intéresse ici à plusieurs titres.

1. Tout d'abord, Austin semble bien, par l'insistance qu'il apporte à l'analyse de la perlocution et surtout de l'illocution, ne considérer les actes de discours qu'en tant qu'actes de communication. C'est ce que note son présentateur français en citant Austin : « C'est en comparant l'énonciation *constative* (c'est-à-dire l'" affirmation " classique, conçue la plupart du temps comme une " description " vraie ou fausse des faits) avec l'énonciation *performative* [de l'anglais : *performative*] (c'est-à-dire celle qui nous permet de faire quelque chose par la parole

elle-même), qu'Austin a été conduit à considérer *toute* énonciation digne de ce nom (c'est-à-dire destinée à *communiquer* – ce qui exclurait, par exemple, les jurons-réflexes) comme étant d'abord et avant tout un *acte de discours* produit dans la situation *totale* où se trouvent les interlocuteurs (*How to do Things with Words*, p. 147). » (G. Lane, Introduction à la traduction à laquelle je me référerai désormais, Seuil, 1970, p. 19.)

2. Cette catégorie de communication est relativement originale. Les notions austiniennes d'illocution et de perlocution ne désignent pas le transport ou le passage d'un contenu de sens, mais en quelque sorte la communication d'un mouvement original (à définir dans une *théorie générale de l'action*), une opération et la production d'un effet. Communiquer, dans le cas du performatif, si quelque chose de tel existe en toute rigueur et en toute pureté (je me place pour l'instant dans cette hypothèse et à cette étape de l'analyse), ce serait communiquer une force par l'impulsion d'une marque.

3. A la différence de l'affirmation classique, de l'énoncé constatif, le performatif n'a pas son référent (mais ici ce mot ne convient sans doute pas, et c'est l'intérêt de la découverte) hors de lui ou en tout cas avant lui et en face de lui. Il ne décrit pas quelque chose qui existe hors langage et avant lui. Il produit ou transforme une situation, il opère; et si l'on peut dire qu'un énoncé constatif effectue aussi quelque chose et transforme toujours une situation, on ne peut pas dire que cela constitue sa structure interne, sa fonction ou sa destination manifestes comme dans le cas du performatif.

4. Austin a dû soustraire l'analyse du performatif à l'autorité de la *valeur de vérité*, à l'opposition vrai/faux¹, du moins sous

1. « ...mettre en pièces deux fétiches (que je suis assez enclin, je l'avoue, à maltraiter...), à savoir :

1) le fétiche vérité-fausseté, et

2) le fétiche valeur-fait [*value-fact*], p. 153.

sa forme classique, et lui substituer parfois la valeur de force, de différence de force (*illocutionary* ou *perlocutionary force*). (C'est ce qui, dans cette pensée qui n'est rien moins que nietzschéenne, me paraît faire signe vers Nietzsche; celui-ci s'est souvent reconnu une certaine affinité avec une veine de la pensée anglaise.)

Pour ces quatre raisons, au moins, il pourrait sembler qu'Austin a fait éclater le concept de communication comme concept purement sémiotique, linguistique ou symbolique. Le performatif est une « communication » qui ne se limite pas essentiellement à transporter un contenu sémantique déjà constitué et surveillé par une visée de vérité (de *dévoilement* de ce qui est dans son être ou d'*adéquation* entre un énoncé judiciaire et la chose même).

Et pourtant – c'est du moins ce que je voudrais essayer d'indiquer maintenant – toutes les difficultés rencontrées par Austin dans son analyse patiente, ouverte, aporétique, en constante transformation, souvent plus féconde en la reconnaissance de ses impasses que dans ses positions, me paraissent avoir une racine commune. Celle-ci : Austin n'a pas pris en compte ce qui, dans la structure de la *locution* (donc avant toute détermination illocutoire ou perlocutoire), comporte déjà ce système de prédicats que j'appelle *graphématiques en général* et brouille de ce fait toutes les oppositions ultérieures dont Austin a en vain cherché à fixer la pertinence, la pureté, la rigueur.

Pour le montrer, je dois considérer comme connu et allant de soi que les analyses d'Austin requièrent en permanence une valeur de *contexte*, et même de contexte exhaustivement déterminable, en droit ou téléologiquement; et la longue liste des échecs (*infelicities*) de type variable qui peuvent affecter l'événement du performatif revient toujours à un élément de ce qu'Austin appelle le contexte total¹. Un de ces éléments essen-

1. P. 113, 151, par exemple. Int. fr., p. 15, 16, 19, 20, 25, 26.

tiels – et non pas l'un parmi d'autres – reste classiquement la conscience, la présence consciente de l'intention du sujet parlant à la totalité de son acte locutoire. Par là, la communication performative redevient communication d'un sens intentionnel¹, même si ce sens n'a pas de référent dans la forme d'une chose ou d'un état de choses antérieur ou extérieur. Cette présence consciente des locuteurs ou récepteurs participant à l'effectuation d'un performatif, leur présence consciente et intentionnelle à la totalité de l'opération implique téléologiquement qu'aucun *reste* n'échappe à la totalisation présente. Aucun reste, ni dans la définition des conventions requises, ni dans le contexte interne et linguistique, ni dans la forme grammaticale ni dans la détermination sémantique des mots employés; aucune polysémie irréductible, c'est-à-dire aucune « dissémination » échappant à l'horizon de l'unité du sens. Je cite les deux premières conférences de *How to do things with words*: « Disons, d'une manière générale, qu'il est toujours nécessaire que les *circonstances* dans lesquelles les mots sont prononcés soient d'une certaine façon (ou de plusieurs façons) *appropriées*, et qu'il est d'habitude nécessaire que celui-là même qui parle ou d'autres personnes exécutent *aussi* certaines *autres actions* – actions "physiques" ou "mentales", ou même actes consistant à prononcer ultérieurement d'autres paroles. C'est ainsi que, pour baptiser un bateau, il est essentiel que je sois la personne désignée pour le faire; que pour me marier (chrétiennement), il est essentiel que je ne sois pas déjà marié avec une femme vivante, saine d'esprit et non divorcée, etc. Pour qu'un pari ait été engagé, il est nécessaire en général que la proposition du pari ait été acceptée par un partenaire (lequel a dû faire quelque chose, dire "D'accord!", par exemple). Et l'on peut difficilement parler d'un don si je *dis* "Je te le donne", mais ne tends point l'objet en question. Jusqu'ici, tout va bien » (p. 43).

1. Ce qui contraint Austin à réintroduire parfois le critère de la vérité dans la description des performatifs. Cf. par exemple p. 73 et 107.

Dans la *Deuxième Conférence*, après avoir écarté, comme il le fait régulièrement, le critère grammatical, Austin examine la possibilité et l'origine des échecs ou des « malheurs » de l'énonciation performative. Il définit alors les six conditions indispensables, sinon suffisantes, du succès. A travers les valeurs de « conventionnalité », de « correction » et d'« intégralité » qui interviennent dans cette définition, nous retrouvons nécessairement celles de contexte exhaustivement définissable, de conscience libre et présente à la totalité de l'opération, de vouloir-dire absolument plein et maître de lui-même : juridiction téléologique d'un champ total dont l'*intention* reste le centre organisateur¹. La démarche d'Austin est assez remarquable et typique de cette tradition philosophique avec laquelle il voudrait avoir si peu de lien. Elle consiste à reconnaître que la possibilité du négatif (ici, des *infelicités*) est une possibilité certes structurelle, que l'échec est un risque essentiel des opérations considérées; puis, dans un geste à peu près *immédiatement simultané*, au nom d'une sorte de régulation idéale, à exclure ce risque comme risque accidentel, extérieur, et ne nous apprenant rien sur le phénomène de langage considéré. Cela est d'autant plus curieux, en toute rigueur insoutenable, que Austin dénonce avec ironie le « fétiche » de l'opposition *value/fact*.

Ainsi par exemple, à propos de la conventionnalité sans laquelle il n'y a pas de performatif, Austin reconnaît que *tous* les actes conventionnels sont *exposés* à l'échec : « ...il semble d'abord évident que l'échec – bien qu'il ait commencé à nous intéresser vivement (ou n'ait pas réussi à le faire!) à propos de certains actes qui consistent (totalement ou en partie) à *prononcer des mots* – soit un mal auquel sont exposés *tous* les actes qui ont le caractère d'un rite ou d'une cérémonie : donc, tous les *actes conventionnels*. Non pas, bien sûr, que *tout* rituel soit exposé à toutes les formes d'échecs (d'ailleurs, toutes les énon-

1. P. 48-50.

ciations performatives ne le sont pas non plus). » (p. 52, Austin souligne).

Outre toutes les questions que pose cette notion historiquement si sédimentée de « convention », il faut remarquer ici :

1) qu'Austin ne semble considérer en ce lieu précis que la conventionnalité qui forme la *circonstance* de l'énoncé, son entour contextuel et non pas une certaine conventionnalité intrinsèque de ce qui constitue la locution elle-même, tout ce qu'on résumera pour faire vite sous le titre problématique de l'« arbitraire du signe »; ce qui étend, aggrave et radicalise la difficulté. Le « rite » n'est pas une éventualité, c'est, en tant qu'itérabilité, un trait structurel de toute marque;

2) que la valeur de risque ou d'exposition à l'échec, bien qu'elle puisse affecter *a priori*, Austin le reconnaît, la totalité des actes conventionnels, n'est pas interrogée comme prédicat essentiel ou comme *loi*. Austin ne se demande pas quelles conséquences découlent du fait qu'un possible – qu'un risque possible – soit *toujours* possible, soit en quelque sorte une possibilité nécessaire. Et si, une telle possibilité nécessaire de l'échec étant reconnue, celui-ci constitue encore un accident. Qu'est-ce qu'une réussite quand la possibilité de l'échec continue de constituer sa structure?

L'opposition succès/échec de l'illocution ou de la perlocution paraît donc ici très insuffisante et très dérivée. Elle présuppose une élaboration générale et systématique de la structure de locution qui éviterait cette alternance sans fin de l'essence et de l'accident. Or cette « théorie générale », il est très significatif qu'Austin la repousse, la diffère au moins à deux reprises, notamment dans la *Deuxième Conférence*. Je laisse de côté la première exclusion (« Je ne veux pas entrer ici dans la théorie générale; dans bien des cas de ce genre, nous pouvons même dire que l'acte était "vide" (ou qu'on pourrait le considérer comme "vide" du fait de la contrainte ou d'une influence

indue), etc.; et je suppose qu'une théorie générale très savante pourrait couvrir à la fois ce que nous avons appelé des échecs et ces autres accidents "malheureux" qui surviennent lors de la production d'actions (dans notre cas, celles qui contiennent une énonciation performative). Mais nous laisserons de côté ce genre de malheurs; nous devons seulement nous rappeler que de tels événements peuvent toujours se produire, et se *produisent toujours, de fait*, dans quelque cas que nous discutons. Ils pourraient figurer normalement sous la rubrique des "circonstances atténuantes" ou des "facteurs diminuant ou annulant la responsabilité de l'agent", etc.» (p. 54, je souligne)). Le deuxième acte de cette exclusion concerne plus directement notre propos. Il s'agit justement de la possibilité pour toute énonciation performative (et *a priori* pour toute autre) d'être « citée ». Or Austin exclut cette éventualité (et la théorie générale qui en rendrait compte) avec une sorte d'acharnement latéral, latéralisant mais d'autant plus significatif. Il insiste sur le fait que cette possibilité reste *anormale, parasitaire*, qu'elle constitue une sorte d'exténuation, voire d'agonie du langage qu'il faut fortement tenir à distance ou dont il faut résolument se détourner. Et le concept de l'« ordinaire », donc de « langage ordinaire » auquel il fait alors recours est bien marqué par cette exclusion. Il en devient d'autant plus problématique et avant de le montrer, sans doute vaut-il mieux que je lise simplement un paragraphe de cette *Deuxième Conférence* :

« II. Deuxièmement : en tant qu'énonciations, nos performatifs sont exposés *également* à certaines espèces de maux qui atteignent *toute* énonciation. Ces maux-là aussi – encore qu'on puisse les situer dans une théorie plus générale –, nous voulons expressément les exclure de notre présent propos. Je pense à celui-ci par exemple : une énonciation performative sera creuse ou vide d'une *façon particulière* si, par exemple, elle est formulée par un acteur sur la scène, ou introduite dans un poème, ou émise dans un soliloque. Mais cela s'applique de façon analogue à quelque énonciation que ce soit; il s'agit d'un revirement

[*sea-change*], dû à des circonstances spéciales. Il est clair qu'en de telles circonstances le langage n'est pas employé *sérieusement* [c'est moi qui souligne ici, J.D.], et ce de manière particulière, mais qu'il s'agit d'un usage *parasitaire* par rapport à l'usage normal – parasitisme dont l'étude relève du domaine des *étiolements* du langage. Tout cela, nous *l'excluons* donc de notre étude. Nos énonciations performatives, heureuses ou non, doivent être entendues comme prononcées dans des circonstances ordinaires » (p. 55). Austin exclut donc, avec tout ce qu'il appelle le *sea-change*, le « non-sérieux », le « parasitage », l'« étiolement », le « non-ordinaire » (et avec toute la théorie générale qui, en rendant compte, ne serait plus commandée par ces oppositions), ce dont il reconnaît pourtant comme la possibilité ouverte à toute énonciation. C'est aussi comme un « parasite » que l'écriture a toujours été traitée par la tradition philosophique, et le rapprochement n'a ici rien de hasardeux.

Je pose donc la question suivante : est-ce que cette possibilité générale est forcément celle d'un échec ou d'un piège dans lequel le langage peut *tomber* ou se perdre comme dans un abîme situé hors ou devant lui? Qu'en est-il du *parasitage*? En d'autres termes, la généralité du risque admise par Austin *entoure-t-elle* le langage comme une sorte de *fossé*, un lieu de perdition externe dans lequel la locution pourrait toujours ne pas sortir, qu'elle pourrait éviter en restant chez soi, en soi, à l'abri de son essence ou de son *télos*? Ou bien ce risque est-il au contraire sa condition de possibilité interne et positive? ce dehors son dedans? la force même et la loi de son surgissement? Dans ce dernier cas, que signifierait un langage « ordinaire » défini par l'exclusion de la loi même du langage? Est-ce qu'en excluant la théorie générale de ce parasitage structurel, Austin, qui prétend pourtant décrire les faits et les événements du langage ordinaire, ne nous fait pas passer pour de l'ordinaire une détermination téléologique et éthique (univocité de l'énoncé – dont il reconnaît ailleurs qu'elle reste un « idéal » philoso-

phique, p. 93 —, présence à soi d'un contexte total, transparence des intentions, présence du vouloir-dire à l'unicité absolument singulière d'un *speech act*, etc.)?

Car, enfin, ce que Austin exclut comme anomalie, exception, « non-sérieux »¹, la *citation* (sur la scène, dans un poème ou dans un soliloque), n'est-ce pas la modification déterminée d'une citationnalité générale — d'une itérabilité générale, plutôt — sans laquelle il n'y aurait même pas de performatif « réussi »? De telle sorte — conséquence paradoxale mais inéluctable — qu'un performatif réussi est forcément un performatif « impur », pour reprendre le mot que Austin avancera plus loin quand il reconnaîtra qu'il n'y a pas de performatif « pur » (p. 152, 144, 119)².

Je prends maintenant les choses du côté de la possibilité positive et non plus seulement de l'échec : un énoncé performatif serait-il possible si une doublure citationnelle ne venait scinder, dissocier d'avec elle-même la singularité pure de l'événement? Je pose la question sous cette forme pour prévenir une objection. On pourrait en effet me dire : vous ne pouvez pas prétendre rendre compte de la structure dite graphématique de la locution à partir de la seule occurrence des échecs du performatif, si réels ces échecs puissent-ils être et si effective ou générale leur possibilité. Vous ne pouvez pas nier qu'il y a aussi des performatifs qui réussissent et il faut bien en rendre

1. La valeur très suspecte de « non-sérieux » est un recours très fréquent (cf. par exemple p. 116, 130). Elle a un lien essentiel avec ce que Austin dit ailleurs de *l'oratio obliqua* (p. 92) ou du *mime*.

2. On peut interroger de ce point de vue le fait, reconnu par Austin (p. 89), que « la même phrase est employée, selon les circonstances, des deux façons : performative et constative. Notre entreprise semble donc désespérée dès le départ, si nous nous en tenons aux énonciations *telles qu'elles se présentent* et partons de là pour la recherche d'un critère ». C'est la racine graphématique de la citationnalité (itérabilité) qui provoque cet embarras et fait qu'il est, « qu'il serait même impossible, sans doute, dit Austin, de dresser une liste exhaustive de tous les critères » (*ibid.*).

compte : on ouvre des séances, Paul Ricoeur l'a fait hier, on dit « Je pose une question », on parie, on défie, on lance des bateaux et on se marie même quelquefois. De tels événements se sont, paraît-il, produits. Et un seul d'entre eux aurait-il eu lieu une seule fois, encore faudrait-il pouvoir en tenir compte.

Je dirai « peut-être ». Il faut d'abord s'entendre ici sur ce qu'il en est du « se produire » ou de l'événementialité d'un événement qui suppose dans son surgissement prétendument présent et singulier l'intervention d'un énoncé qui en lui-même ne peut être que de structure répétitive ou citationnelle ou plutôt, ces deux derniers mots prêtant à confusion, itérable. Je reviens donc à ce point qui me paraît fondamental et qui concerne maintenant le statut de l'événement en général, de l'événement de parole ou par la parole, de l'étrange logique qu'il suppose et qui reste souvent inaperçue.

Un énoncé performatif pourrait-il réussir si sa formulation ne répétait pas un énoncé « codé » ou itérable, autrement dit si la formule que je prononce pour ouvrir une séance, lancer un bateau ou un mariage, n'était pas identifiable comme *conforme* à un modèle itérable, si donc elle n'était pas identifiable en quelque sorte comme « citation »? Non que la citationnalité soit ici de même type que dans une pièce de théâtre, une référence philosophique ou la récitation d'un poème. C'est pourquoi il y a une spécificité relative, comme le dit Austin, une « pureté relative » des performatifs. Mais cette pureté relative ne s'enlève pas *contre* la citationnalité ou l'itérabilité, mais contre d'autres espèces d'itération à l'intérieur d'une itérabilité générale qui fait effraction dans la pureté prétendument rigoureuse de tout événement de discours ou de tout *speech act*. Il faut donc moins opposer la citation ou l'itération à la non-itération d'un événement que construire une typologie différentielle de formes d'itération, à supposer que ce projet soit tenable, et puisse donner lieu à un programme exhaustif, question que je réserve ici. Dans cette typologie, la catégorie d'intention ne disparaîtra pas, elle aura sa place, mais, depuis

cette place, elle ne pourra plus commander toute la scène et tout le système de l'énonciation. Surtout, on aura alors affaire à différents types de marques ou de chaînes de marques itérables et non à une opposition entre des énoncés citationnels d'une part, des énoncés-événements singuliers et originaux d'autre part. La première conséquence en sera la suivante : étant donné cette structure d'itération, l'intention qui anime l'énonciation ne sera jamais de part en part présente à elle-même et à son contenu. L'itération qui la structure *a priori* y introduit une déhiscence et une brisure essentielles. Le « non-sérieux », l'*oratio obliqua* ne pourront plus être exclus, comme le souhaitait Austin, du langage « ordinaire ». Et si l'on prétend que ce langage ordinaire, ou la circonstance ordinaire du langage, exclut la citationnalité ou l'itérabilité générale, cela ne signifie-t-il pas que l'« ordinaire » en question, la chose et la notion, abritent un leurre, qui est le leurre téléologique de la conscience dont il resterait à analyser les motivations, la nécessité indestructible et les effets systématiques? Surtout, cette absence essentielle de l'intention à l'actualité de l'énoncé, cette inconscience structurelle, si vous voulez, interdit toute saturation du contexte. Pour qu'un contexte soit exhaustivement déterminable, au sens requis par Austin, il faudrait au moins que l'intention consciente soit totalement présente et actuellement transparente à elle-même et aux autres, puisqu'elle est un foyer déterminant du contexte. Le concept ou la requête du « contexte » semble donc souffrir ici de la même incertitude théorique et intéressée que le concept de l'« ordinaire », des mêmes origines métaphysiques : discours éthique et téléologique de la conscience. Une lecture des connotations, cette fois, du texte d'Austin, confirmerait la lecture des descriptions; je viens d'en indiquer le principe.

La différence, l'absence irréductible de l'intention ou de l'assistance à l'énoncé performatif, l'énoncé le plus « événementiel » qui soit, c'est ce qui m'autorise, compte tenu des prédicats que j'ai rappelés tout à l'heure, à poser la structure

graphématique générale de toute « communication ». Je n'en tirerai surtout pas comme conséquence qu'il n'y a aucune spécificité relative des effets de conscience, des effets de parole (par opposition à l'écriture au sens traditionnel), qu'il n'y a aucun effet de performatif, aucun effet de langage ordinaire, aucun effet de présence et d'événement discursif (*speech act*). Simplement, ces effets n'excluent pas ce qu'en général on leur oppose terme à terme, le présupposent au contraire de façon dissymétrique, comme l'espace général de leur possibilité.

Signatures

Cet espace général, c'est d'abord l'espacement comme disruption de la présence dans la marque, ce que j'appelle ici l'écriture. Que toutes les difficultés rencontrées par Austin se croisent au point où il est à la fois question de présence et d'écriture, j'en verrai un indice dans tel passage de la *Cinquième Conférence* où surgit l'instance divisée du *seing*.

Est-ce un hasard si Austin doit alors noter : « (Oui, je sais, nous nous embourbons à nouveau. Si sentir glisser sous ses pieds le ferme terrain des préjugés est exaltant, il faut bien s'attendre à quelque revanche). » (p. 85)? Peu auparavant, une « impasse » était apparue, celle à laquelle on aboutit « chaque fois que nous cherchons un critère *simple et unique* d'ordre grammatical et lexicologique » pour distinguer entre les énoncés performatifs ou constatifs. (Je dois dire que c'est cette critique du linguisticisme et de l'autorité du code, critique menée depuis une analyse du langage, qui m'a le plus intéressé et le plus convaincu dans l'entreprise d'Austin.) Celui-ci essaie de justifier alors, par des raisons non linguistiques, la préférence qu'il a manifestée jusqu'ici, dans l'analyse des performatifs, pour les formes de la première personne, de l'indicatif présent, à la voix

active. La justification de dernière instance, c'est que référence y est faite à ce que Austin appelle la *source* de l'énonciation. Cette notion de *source* – dont l'enjeu est si évident – réapparaît souvent par la suite et elle commande toute l'analyse dans la phase que nous examinons. Or non seulement Austin ne doute pas que la source d'un énoncé oral à la première personne du présent de l'indicatif (à la voix active) soit *présente* à l'énonciation et à l'énoncé (j'ai essayé d'expliquer pourquoi nous avons des raisons de ne pas y croire), mais il ne doute pas davantage que l'équivalent de ce lien à la source dans les énonciations écrites soit simplement évident et assuré dans la *signature* : « Lorsque, dans l'énonciation, il n'y a *pas* référence à celui qui parle (donc à celui qui agit) par le pronom « je » (ou son nom personnel), la personne est malgré tout « impliquée », et cela par l'un ou l'autre des moyens que voici :

a) dans les énonciations verbales, *l'auteur est la personne qui énonce* (c'est-à-dire la *source* de l'énonciation – terme généralement employé dans les systèmes de coordonnées orales);

b) dans les énonciations écrites (ou « inscriptions »), *l'auteur appose sa signature*. (La signature est évidemment nécessaire, les énonciations écrites n'étant pas rattachées à leur source comme le sont les énonciations verbales » (p. 83-84).) Une fonction analogue est reconnue par Austin à la formule « par les présentes » dans les protocoles officiels.

Essayons d'analyser de ce point de vue la signature, son rapport au présent et à la source. Je considère comme désormais impliqué dans cette analyse que tous les prédicats établis vaudront aussi pour cette « signature » orale qu'est, que prétend être la présence de l'« auteur » comme « personne qui énonce », comme « source », à la production de l'énoncé.

Par définition, une signature écrite implique la non-présence actuelle ou empirique du signataire. Mais, dira-t-on, elle marque aussi et retient son avoir-été présent dans un maintenant passé,

qui restera un maintenant futur, donc dans un maintenant en général, dans la forme transcendantale de la maintenance. Cette maintenance générale est en quelque sorte inscrite, épinglée dans la ponctualité présente, toujours évidente et toujours singulière, de la forme de signature. C'est là l'originalité énigmatique de tous les paraphes. Pour que le rattachement à la source se produise, il faut donc que soit retenue la singularité absolue d'un événement de signature et d'une forme de signature : la reproductibilité pure d'un événement pur.

Y a-t-il quelque chose de tel? La singularité absolue d'un événement de signature se produit-elle jamais? Y a-t-il des signatures?

Oui, bien sûr, tous les jours. Les effets de signature sont la chose la plus courante du monde. Mais la condition de possibilité de ces effets est simultanément, encore une fois, la condition de leur impossibilité, de l'impossibilité de leur rigoureuse pureté. Pour fonctionner, c'est-à-dire pour être lisible, une signature doit avoir une forme répétable, itérable, imitable; elle doit pouvoir se détacher de l'intention présente et singulière de sa production. C'est sa mêmeté qui, altérant son identité et sa singularité, en divise le sceau. J'ai déjà indiqué tout à l'heure le principe de cette analyse.

Pour conclure ce propos très *sec* :

1) en tant qu'écriture, la communication, si l'on tient à garder ce mot, n'est pas le moyen de transport du sens, l'échange des intentions et des vouloir-dire, le discours et la « communication des consciences ». Nous n'assistons pas à une fin de l'écriture qui restaurerait, suivant la représentation idéologique de Mac Luhan, une transparence ou une immédiateté des rapports sociaux; mais bien au déploiement historique de plus en plus puissant d'une écriture générale dont le système de la parole, de la conscience, du sens, de la présence, de la vérité, etc., ne serait qu'un effet et doit être analysé comme tel. C'est cet effet mis en cause que j'ai appelé ailleurs logocentrisme;

2) l'horizon sémantique qui commande habituellement la notion de communication est excédé ou crevé par l'intervention de l'écriture, c'est-à-dire d'une *dissémination* qui ne se réduit pas à une *polysémie*. L'écriture se lit, elle ne donne pas lieu, « en dernière instance », à un déchiffrement herméneutique, au décryptage d'un sens ou d'une vérité;


3) malgré le déplacement général du concept classique, « philosophique », occidental, etc., d'écriture, il paraît nécessaire de conserver, provisoirement et stratégiquement, *le vieux nom*. Cela implique toute une logique de la *paléonymie* que je ne peux pas développer ici¹. Très schématiquement : une opposition de concepts métaphysiques (par exemple, parole/écriture, présence/absence, etc.) n'est jamais le vis-à-vis de deux termes, mais une hiérarchie et l'ordre d'une subordination. La déconstruction ne peut se limiter ou passer immédiatement à une neutralisation : elle doit, par un double geste, une double science, une double écriture, pratiquer un *renversement* de l'opposition classique et un *déplacement* général du système. C'est à cette seule condition que la déconstruction se donnera les moyens *d'intervenir* dans le champ des oppositions qu'elle critique et qui est aussi un champ de forces non discursives. Chaque concept, d'autre part, appartient à une chaîne systématique et constitue lui-même un système de prédicats. Il n'y a pas de concept métaphysique en soi. Il y a un travail – métaphysique ou non – sur des systèmes conceptuels. La déconstruction ne consiste pas à passer d'un concept à un autre mais à renverser et à déplacer un ordre conceptuel aussi bien que l'ordre non conceptuel auquel il s'articule. Par exemple, l'écriture, comme concept classique, comporte des prédicats qui ont été subordonnés, exclus ou tenus en réserve par des forces et selon des nécessités à analyser. Ce sont ces prédicats (j'en ai rappelé quelques-uns) dont la force de généralité, de généra-

1. Cf. *La dissémination et Positions*.

lisation et de générativité se trouve libérée, greffée sur un « nouveau » concept d'écriture qui correspond aussi à ce qui a toujours *résisté* à l'ancienne organisation des forces, qui a toujours constitué le *reste*, irréductible à la force dominante qui organisait la hiérarchie – disons, pour faire vite, logocentrique. Laisser à ce nouveau concept le vieux nom d'écriture, c'est maintenir la structure de greffe, le passage et l'adhérence indispensable à une *intervention* effective dans le champ historique constitué. C'est donner à tout ce qui se joue dans les opérations de déconstruction la chance et la force, le pouvoir de la *communication*.

Mais on aura compris ce qui va de soi, surtout dans un colloque philosophique : opération disséminante *écartée* de la présence (de l'être) selon toutes ses modifications, l'écriture, s'il y en a, communique peut-être, mais n'existe pas, sûrement. Ou à peine, par les présentes, sous la forme de la plus improbable signature.

(Remarque : le texte – écrit – de cette communication – orale – devait être adressé à l'Association des sociétés de philosophie de langue française avant la séance. Tel envoi devait donc être signé. Ce que je fis et contrefais ici. Où? Là. J.D.)


J. DERRIDA.